



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**EPISODE DE CRUES EXCEPTIONNELLES :
POINT DE SITUATION – 7 NOVEMBRE 2023 – 8h**

Arras, le 7 novembre 2023

Depuis jeudi, le département est touché par de fortes précipitations qui ont provoqué des inondations sur les secteurs de Calais, Boulogne-sur-Mer, Montreuil-sur-Mer et Saint-Omer.

Depuis hier, ce sont près de 60 communes qui sont impactées par des inondations avec des dégâts importants, notamment au sein des habitations, des entreprises, des exploitations agricoles et des établissements publics. Des coupures de routes et des coulées de boue sont également survenues.

Cette nuit, de nouvelles précipitations ont été enregistrées, notamment sur le bassin de la Liane où elles ont été les plus fortes (40 mm sur Isques- arrondissement de Boulogne-Sur-Mer). **Face à cette situation, le cours d'eau a été placé en vigilance rouge crues à 6h ce matin.** Le pic attendu de 5m25 à Isques a été atteint. Le niveau pourrait encore monter dans les prochaines heures (entre 5m30 et 5m60). Des débordements exceptionnels de la Liane sont donc attendus à partir de cet après-midi.

Sur l'Aa (secteur de Saint-Omer), la décrue est amorcée, mais le débit reste encore élevé. Le cours d'eau est donc maintenu en vigilance rouge.

Sur le bassin de la Hem (également secteur de Saint Omer), des précipitations entre 5 et 10 mm ont été enregistrées sur les 3 dernières heures. Le bassin reste en vigilance orange

Les autres secteurs du département demeurent en outre en vigilance orange, notamment dans le Boulonnais.

Bilan de la nuit

L'ensemble des acteurs concernés sont pleinement mobilisés pour assurer la sécurité des personnes et les assister en cas de sinistre.

110 interventions ont été réalisées cette nuit par les **90** sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais et les renforts zonaux engagés, essentiellement pour mener des reconnaissances dans les zones inondées. **Aucun besoin de mise en sécurité de personnes en difficulté n'a été exprimé auprès des sapeurs-pompiers. Aucun nouveau blessé n'est également à déplorer.** Les secteurs les plus impactés sont le secteur de la Canche (arrondissement de Montreuil), secteur de la Liane (arrondissement de Boulogne-sur-Mer), secteur de l'Aa (arrondissement de Saint-Omer). Les renforts nationaux sont arrivés et ont été engagés dès ce matin.

Mesures mises en oeuvre

- Dès hier, le préfet du Pas-de-Calais a décidé de fermer tous les établissements scolaires (les écoles, les crèches, les collèges et les lycées) situés dans le bassin de l'Aa. 67 écoles, 4 collèges et 4 lycées sont concernés.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

- Suite au passage ce matin de la Liane en vigilance rouge, et en prévision des débordements prévus cet après-midi, **le préfet a décidé de fermer les établissements scolaires (les écoles, les crèches, les collèges et les lycées) situés au sein des 34 communes du bassin concerné, après le service de restauration du midi et au plus tard à 14h.** A noter que plusieurs écoles de ce secteur ont déjà été fermées par les maires hier.
- Un message FR-Alert a été envoyé en début de soirée hier pour alerter les habitants des **36** communes concernées par le passage en alerte Vigicrue rouge de l'Aa et dispenser les consignes de mise en sécurité. Du fait du passage en vigilance rouge de la Liane, le même message a été transmis ce matin aux habitants des **34** communes concernées du bassin (cf annexe).
- Une cellule de crise est toujours activée à la préfecture du Pas-de-Calais, sous l'autorité du préfet, pour diriger les opérations de secours.

Rappel des consignes à respecter

- se tenir informé de l'évolution de la situation et de l'état des routes
- rester à l'écoute des consignes des autorités
- ne jamais s'engager sur une route inondée
- s'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts
- rester à l'abri, si possible à l'étage et ne pas descendre pas dans les sous-sols
- rester en contact avec ses proches, notamment les personnes isolées

Annexe 1 : Liste des communes du bassin de la Liane concernées par une fermeture des établissements scolaires

- Alincthun
- Baincthun
- Boulogne-sur-Mer
- Bournonville
- Brunembert
- Carly
- Condette
- Crémarest
- Desvres
- Echinghen
- Etaples
- Henneveux
- Hesdigneul-lès-Boulogne
- Hesdin-l'Abbé
- Isques
- Longfosse
- Lottinghen
- Marquise
- Menneville
- Nesles
- Outreau
- Quesques
- Questrecques
- Saint-Léonard
- Saint-Martin-Choquel
- Saint-Etienne-au-Mont
- Saint-Martin-Boulogne
- Samer
- Selles
- Tingry
- Verlincthun
- Vieil-Moutier
- Wierre-au-Bois
- Wirwignes